



CSASD du 13 juin 2023 Questions diverses UNSA Education

1) *Comment seront traités les départs en retraite en cours d'année, en terme de ressources humaines, à partir de la rentrée 2024 ?*

2) Pas de consigne de modalité de gestion pour l'instant. Les postes ont tourné au mvt

Nos collègues concernés ont été destinataires d'un courrier de la part du SRE. Ils seront reçus en entretien entre aujourd'hui et le 15/07.

Question du régime indemnitaire : certains collègues sont directrice/directeur. Si le collègue revient en surnombre sur l'école, à qui seront versées les indemnités ? Cette question n'est pas tranchée.

Existe-t-il des consignes concernant la cessation progressive d'activité ?

Pas de réponse ni du rectorat, ni de la DSDEN...

3) *Suite au GT sur la scolarisation des moins de 3 ans, des décisions sont-elles envisagées ? Quels impacts auront-elles sur la carte scolaire (rentrée 2024) ?*

Aucune décision ne sont envisagées, nécessité d'y travailler encore

4) *Envisagez-vous de transmettre une information, avant les remontées d'effectifs de novembre, à destination de l'ensemble des directeurs d'école du département, dans un souci d'harmonisation entre les circonscriptions, sur :*
- *la comptabilisation ou non des dérogations dans les effectifs selon leur nature.*

- la comptabilisation ou non des TPS dans les effectifs en fonction de la typologie de l'école ?

Ça semble nécessaire. Sujet travaillé en conseil d'IEN mais mérite d'être explicité aux DE.

5) Quelle gestion RH envisagez-vous pour les collègues victimes de mesures de carte scolaire dont le poste sera finalement réouvert en septembre ?

Proposition non arbitrée : possibilité offerte de revenir sur leur poste mais sans cascade.

6) Pouvez-vous nous communiquer un état des lieux de l'ensemble des postes relevant de l'action 6 : pilotage et encadrement et 7 : postes divers ?

> Action 6 : CPC EPS – CPC- CP ASH – Référent maths- Décharge USEP (2x0.25) - Conseiller musical- Conseiller Arts Visuels – Référent Allophone - Référent Langues vivantes - Référent Usage et ressource numérique - Enseignants Enfants du voyage - DRAREIC- formation initiale et continue - Décharge direction

> Action 7 : Chargé de communication - Chargé d'appui aux circonscriptions de Montbéliard et Pontarlier/Morteau - APC- 9 postes adaptés (6 de courte durée, 2 de longue durée au CNED et 1 de longue durée rectorat)- Décharges syndicales - Allègement de service

7) Sera-t-il possible nous indiquer la ventilation des TR par circonscription suite au CSASD du 13/06/2023 ?

Pas à ce jour. Les 8 ETP restants serviront pour l'ajustement de septembre

8) *Contingents stagiaires*

Le jury CRPE se réunit le 15 juin. Pas d'infos sur les affectations. Accueil de 53 personnes physiques. La projection fait état de 32 temps pleins et 21 temps partiels pour des ETP à hauteur de 42,5 ETP

Perte d'une vingtaine de stagiaires par rapport à l'année dernière : impact sur les PEMF. Proposition pour ne pas toucher le temps alloué aux PEMF. Ils auront du temps pour les PE stagiaires à 100%, 50%, les Master 2 contractuels alternants les AED prépro et les T1.

L'accueil des stagiaires se fera le 5 juillet au matin puis le 30 août par Madame la Rectrice à Besançon. L'après-midi sera consacré à l'accueil des contractuels alternants et AED pré-pros. La pré-rentrée aura lieu 1^{er} septembre

9) Bilan du mouvement :

> Cette année, 884 candidats ont participé au mouvement dont 261 de façon obligatoire (65 victimes de mesure de carte scolaire).

> 40% ont obtenu leur vœu de rang 1.

> 54 enseignants ont été affectés hors vœux dont 6 dans l'enseignement spécialisé (15 l'année dernière)

> 11 directions ont été offertes à la balayette (contre 35 l'année dernière).

L'administration rappelle que ces collègues ne sont pas tenus d'occuper les fonctions de direction et que les IEN doivent chercher des solutions...

8 collègues victimes de MCS restent sans poste définitif (12%) : ils seront affectés avant les titulaires de secteur et départementaux. Avant ou après les priorités sociales et médicales, rien n'est tranché...

> Recours : 27 dont 3 sans objet et 21 formulés avec un mandatement

13 ont obtenu un avis favorable ; Ces collègues seront nommés en priorité lors de la phase d'ajustement avant les titulaires de secteur et départementaux.